CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E18375** **VALABLE JUSQU'AU** **16/05/2027**

ÉDITÉ LE 09/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/06/1969

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 27/04/2012
Capital : 70 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY
Siret : 775 741 663 00055
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 2126176-0
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011417831204/6517499304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000011417831204/6517499304
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : PEINTURE DECORATION SALVATOR MARTINI

Sigle : MARTINI SALVATOR
14 BIS RUE GUTENBERG
ZI DE LA MARINIERE
91070 BONDOUFLE

Téléphone : 01 60 86 06 97 **Fax :**
Portable : 06 71 57 20 20
Responsabilité légale :
MARTINI BRUNO PRÉSIDENT

Site Internet :
E-mail : contact@s-martini.com

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 123 933 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	12	25/04/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.